



# "Ev@lang collège" - test de positionnement en anglais pour les élèves de troisième

publié le 22/02/2021 - mis à jour le 25/02/2021

Phase de généralisation du test de positionnement des élèves de 3ème en anglais (6 avril - 28 mai 2021)

## Descriptif :

Après une phase pilote en décembre 2020, la phase de généralisation du test de positionnement "Ev@lang collège" pour tous les élèves de troisième étudiant l'anglais se déroulera entre le 6 avril et le 28 mai prochains.

Dans le cadre de la mise en œuvre du **Plan Langues Vivantes**, le Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports a confié à France Education International (FEI - ex-CIEP) le déploiement du **test de positionnement « Ev@lang collège »**. Ce test, qui concerne **tous** les élèves de 3ème étudiant l'anglais évalue le niveau en référence à l'échelle du CECRL (de A1 à B1+).

Il s'agit à la fois de permettre aux élèves de se situer et de fournir aux équipes enseignantes un outil de suivi des apprentissages qui pourra notamment venir en appui aux travaux menés pour assurer la continuité collège-lycées.

Au premier trimestre 2020-2021, une **phase pilote** mobilisant 1 classe dans 2 collèges par département dans chaque académie a permis de vérifier l'opérationnalité du test dans des conditions techniques maîtrisées.

Le **BO n°7 du 18 février 2021** [☞](#) indique que la phase de généralisation se déroulera **entre le 6 avril et le 28 mai prochains** ; elle concernera **tous les élèves étudiant l'anglais en LV1 ou LV2**, y compris ceux qui ont participé à la phase pilote, les élèves inscrits en SEGPA, UPE2A, ULIS, EREA et 3ème prépa-métiers.

- ▶ D'une durée de **30 à 40 minutes**, le test se présente sous la forme de QCM. Il porte sur **3 domaines relevant des activités de réception (compréhension orale et compréhension écrite) et de la compétence linguistique (grammaire et lexique)**.
- ▶ Le test est **adaptatif**. Cela signifie que chaque test est unique, l'ordre des exercices n'étant pas imposé et la liste des items s'adaptant en temps réel à la performance de chacun.
- ▶ **Aucune préparation spécifique** n'est requise quant aux contenus, qui sont ceux traités dans le cadre normal du cours d'anglais. Il conviendra toutefois de veiller à ce que les élèves soient familiarisés avec les aspects formels (utilisation de la plateforme) et les **consignes, données en langue cible**, lors d'une séance précédant la passation. Des supports (tutoriel vidéo et diaporama de présentation) sont **mis à la disposition des enseignants** [☞](#) à cet effet : <https://eduscol.education.fr/2656/evalang-college> [☞](#)
- ▶ Effectué **intégralement en ligne**, le test ne nécessite aucune installation préalable. Il est réalisé sur poste informatique (tablette, ordinateur) connecté à Internet, les élèves devant être équipés d'**écouteurs ou de casques audio**. Le dispositif satisfait aux règles de protection des données personnelles.
- ▶ La correction est entièrement automatisée. Chaque élève obtiendra une **fiche de résultats individuels** faisant apparaître son niveau global et son niveau de maîtrise par activité langagière (CO, CE) ainsi qu'en grammaire et lexique.

NB : Le test n'a aucune incidence sur l'évaluation habituelle des compétences dans le cadre du socle commun et du DNB. Photographie du niveau de maîtrise atteint à un moment donné du parcours d'apprentissage, il doit, comme indiqué *supra*, **permettre aux élèves de situer leur niveau en anglais et aux équipes de disposer d'un outil de suivi**.

Une plateforme de gestion du test est accessible aux chefs d'établissements pour gérer tous les aspects administratifs. Des identifiants de connexion seront transmis pour s'y connecter. C'est sur cette plateforme que les chefs d'établissement récupéreront les codes d'accès au test à distribuer aux élèves le jour de l'épreuve.

Pour toute question, les personnes à contacter sont Mme [Sylvie Luyer-Tanet](#), IA-IPR de LVE anglais co-référente du Plan Langues (référente académique du test) et M. David Renaudin, DSIUN (référent technique).



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.